



19.012

Parlamentarierdelegation

beim Europarat.

Bericht 2018

Délégation parlementaire auprès du Conseil de l'Europe.

Rapport 2018

Zweitrat – Deuxième Conseil

CHRONOLOGIE

STÄNDERAT/CONSEIL DES ETATS 17.06.19 (ERSTRAT - PREMIER CONSEIL)

NATIONALRAT/CONSEIL NATIONAL 21.06.19 (ZWEITRAT - DEUXIÈME CONSEIL)

La presidente (Carobbio Guscetti Marina, presidente): Avete ricevuto un rapporto scritto della delegazione.

Tornare Manuel (S, GE), pour la commission: J'essaierai d'abréger mon intervention parce que je crois que vous avez hâte de rentrer dans vos foyers – je vois que Monsieur Clottu approuve.

Le Conseil de l'Europe, vous le savez, car on le dit chaque année – mais il faut peut-être le répéter parce que certains n'entendent pas ce discours –, fonctionne depuis 1949 et a été créé sur les ruines laissées par la dernière guerre mondiale. Il fallait reconstruire l'Europe à l'époque, et je pense que, sur ce plan, le Conseil de l'Europe a réussi.

Tous les Etats d'Europe, "de l'Atlantique à l'Oural", pour paraphraser le général de Gaulle, font partie du Conseil de l'Europe, sauf un qui continue, malheureusement, à exercer la peine de mort. Ainsi, la Biélorussie est le seul Etat qui n'a pas le droit de faire partie du Conseil de l'Europe. En ce qui concerne la Russie, avec les événements récents que l'on connaît – invasion de la Crimée, etc. –, cette dernière a décidé depuis deux ans de boycotter le Conseil de l'Europe; je reviendrai là-dessus. La Suisse, heureusement, fait partie du Conseil de l'Europe depuis une décision du Parlement et du Conseil fédéral remontant à 1972.

Le Conseil de l'Europe dispose d'une Assemblée parlementaire dont chaque membre doit bien évidemment être député ou sénateur dans son pays. La Suisse compte au sein de cette assemblée douze représentants – six titulaires et six suppléants – désignés proportionnellement à l'importance des groupes politiques au sein de l'Assemblée fédérale.

AB 2019 N 1316 / BO 2019 N 1316

La cohabitation parlementaire de tous les députés ou sénateurs européens permet de mutualiser les expériences et les législations surtout, je dirai dans 90 pour cent des cas, en ce qui concerne les droits humains. Et la Suisse, en cette matière – j'y reviendrai – est pionnière.

J'ai dit que tous les pays de l'Europe faisaient partie du Conseil de l'Europe, et avec les événements que l'on connaît au sein de l'Union européenne, il est clair que, maintenant, le Conseil de l'Europe pourrait prendre – hélas pour certains – plus d'importance, puisque le Royaume-Uni sera toujours membre du Conseil de l'Europe et que d'autres pays tels que l'Azerbaïdjan, la Géorgie, la Turquie ou d'autres encore font partie du Conseil de l'Europe bien que n'étant pas membres de l'Union européenne. Ainsi, le Conseil de l'Europe fait office de caisse de résonance et permet d'essayer d'arbitrer certains conflits. On a fait quelques petits pas, ces dernières années, grâce à cette cohabitation parfois heureuse. En ce qui concerne l'Ukraine, l'Arménie, la Géorgie ou la Turquie, on pourrait faire mieux.

Vous savez que chaque parlementaire a le droit de présenter des rapports sur des sujets qui doivent être approuvés par les commissions. Je peux vous dire que mes collègues suisses et moi ne nous en privons pas. Ces rapports sont soit refusés, soit acceptés, par l'Assemblée parlementaire.

Il est important de savoir que la Cour européenne des droits de l'homme, qui siège à Strasbourg et qui fait peur à certains ici, se fonde souvent sur ces rapports, qui sont votés en séance plénière, pour rendre ses arrêts. Il est important de le dire.



AMTLICHES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL

Nationalrat • Sommersession 2019 • Siebzehnte Sitzung • 21.06.19 • 08h00 • 19.012
Conseil national • Session d'été 2019 • Dix-septième séance • 21.06.19 • 08h00 • 19.012



J'en viens maintenant aux faits de corruption – vous les trouvez exposés dans le rapport – qui se sont déroulés en 2017 et 2018. Un ancien président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, qui était un Espagnol membre du Parti populaire, a été pris en flagrant délit de corruption. Il a été aussi d'une grande maladresse, s'étant fait inviter par le dictateur syrien à Damas et s'étant déplacé dans un avion prêté par la Russie, ce qui n'est pas forcément de bon aloi. C'est pour ces raisons qu'il a dû démissionner, mais surtout parce qu'il n'a pas pu résister aux sirènes des lobbyistes de l'Azerbaïdjan, desquels il a reçu pas mal d'argent. Depuis, des mesures ont été exigées de tous les groupes politiques, de la gauche à la droite de l'hémicycle. Maintenant, elles se concrétisent entre autres par une obligation de déclarer ses intérêts, ses revenus. Si vous consultez les sites respectifs des douze parlementaires qui représentent la Suisse à Strasbourg, vous verrez que dix d'entre eux ont déclaré leurs intérêts. Ceux qui sont un peu curieux peuvent, par exemple, savoir combien je gagne par an, en consultant ce site. Je pense que c'est une bonne chose.

Madame Maury Pasquier, notre collègue sénatrice, membre du Conseil des Etats donc, a été élue présidente de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, en remplacement de Monsieur Michele Nicoletti. Je dois dire, et ce n'est pas pour faire un plaidoyer pro domo, puisqu'elle est de mon parti, qu'elle a essayé d'assainir la situation et qu'elle a réussi à remettre de l'ordre. Elle jouit d'une autorité reconnue à gauche comme à droite. Madame Maury Pasquier a récemment fait un discours, ici à Berne, pour expliquer sa mission à Strasbourg. Nous pouvons toutes et tous, de la gauche à la droite de notre assemblée, être fiers de son action à la tête de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

La semaine prochaine, nous serons, mes collègues parlementaires et moi, en session à Strasbourg, et nous examinerons, en grande partie grâce à Madame Maury Pasquier et à ses collaboratrices et collaborateurs, la question du retour éventuel des parlementaires russes au sein de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. Ce serait une bonne chose parce que, il faut bien le dire puisque c'est le nerf de la guerre, nous avons aussi besoin de l'argent russe pour faire fonctionner le Conseil de l'Europe.

J'en ai bientôt terminé, mais comme il me reste encore une minute, je vous dirai que dans le cadre des activités du Conseil de l'Europe, des rapports extrêmement intéressants sont proposés par nos collègues. J'en citerai quelques-uns, parce qu'il s'agit de rendre hommage à ces personnes. Madame Doris Fiala a rendu en 2018 un rapport intitulé "Réglementer le financement étranger de l'islam en Europe afin de prévenir la radicalisation et l'islamophobie". Madame Maury Pasquier a rendu un rapport intitulé "Egalité entre les femmes et les hommes, et pension alimentaire des enfants". Vous voyez, comme je le disais, que l'institution permet de mutualiser nos expériences législatives et nos expériences sur le terrain. Pour ma part, j'ai déposé avec notre collègue Fridez, du canton du Jura, un rapport portant sur les détenus handicapés en Europe, ce qui m'a permis d'aller visiter de nombreuses prisons en Europe et de voir ce qu'il se passe dans le cas de ces personnes. Je suis aussi en train de rédiger un rapport portant sur les Tatars de Crimée, qui sont persécutés à l'heure actuelle – ils le sont d'ailleurs depuis longtemps. Notre collègue Alfred Heer a aussi rendu un rapport intéressant sur le respect des obligations et engagements de l'Ukraine. Vous voyez que ce sont des rapports qui sont soit généralistes, soit très spécifiques, mais qui sont très importants pour le débat européen au sein du conseil.

En conclusion, la Suisse tient sa place à Strasbourg; la Suisse peut être fière de ses positions à Strasbourg, et je pense que la Suisse, reconnue comme neutre et indépendante, fait office de pivot, dans le domaine politique, au sein du Conseil de l'Europe à Strasbourg.

Büchel Roland Rino (V, SG), für die Kommission: Ich möchte vor allem ergänzen und zwei wichtige Punkte, die Herr Tornare gesagt hat, noch hervorheben.

Schon zum Voraus muss klar erwähnt werden: Die Parlamentarische Versammlung des Europarates war im Jahr 2018 leider einmal mehr mit sich selbst beschäftigt. Hausgemachte Probleme bestimmten vielfach die Agenda. Dabei müssen zwei Themenbereiche speziell hervorgehoben werden, und das werde ich tun: Erstens geht es um die Aufarbeitung der Korruptionsfälle, deren Aufdeckung die Versammlung schon in den Vorjahren richtiggehend durchgeschüttelt hatte. Zweitens geht es um das mehr als nur angespannte Verhältnis des Europarates zu einzelnen Mitgliedstaaten, z. B. zu Russland. Das wurde soeben auch erwähnt.

Dadurch kam es zu endlosen Diskussionen über Fragen der Sanktionierung von Mitgliedern und auch von Staaten. Im Jahr 2017 wurde ein vom Büro unabhängiges Untersuchungsorgan eingesetzt. Dieses war beauftragt, die Korruptionsvorwürfe gegen verschiedene aktuelle und ehemalige Mitglieder der Versammlung zu prüfen. Dieses hochrangig besetzte Untersuchungsorgan präsentierte im April 2018 seinen Bericht. Obwohl das Mandat weder Personen noch ein Land im Fokus hatte, bildete Aserbaidschan den Schwerpunkt bei den Untersuchungen des Expertengremiums. Dieses stellte weiter fest, dass erhebliche Schwächen bei den Entscheidungsmechanismen für die Besetzung wichtiger Positionen bestehen. Dazu gehören ein Mangel an Transparenz sowie unzureichende Regeln für die Besetzung der Ämter. Das Untersuchungsorgan kam zum



AMTLICHES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL

Nationalrat • Sommersession 2019 • Siebzehnte Sitzung • 21.06.19 • 08h00 • 19.012
Conseil national • Session d'été 2019 • Dix-septième séance • 21.06.19 • 08h00 • 19.012



Schluss, dass mehrere Mitglieder gegen die ethischen Standards der Versammlung verstossen hatten. Leider sind die Sanktionsmöglichkeiten der Versammlung recht eng begrenzt. Deshalb wurden auch die Parlamente einiger Mitgliedstaaten explizit aufgefordert, eigene interne Untersuchungen einzuleiten.

Ganz wichtig ist in diesem Zusammenhang, dass keinem der aktiven und keinem der ehemaligen Schweizer Mitglieder der Versammlung unethisches Verhalten vorgeworfen wurde.

Als zusätzliches Instrument zur Vermeidung von Korruptionsfällen kam 2018 eine Interessenerklärung hinzu. Da muss man sehr viel angeben – da würden Sie noch erschrecken –, sogar das Einkommen von Verwandten usw.

Nun zu einem weiteren Punkt, zu Russland: Auch im Jahr 2018 hat Russland keine Parlamentsdelegation zur Mitwirkung an den Arbeiten der Versammlung angemeldet. Seit 2017 verweigert Russland die geschuldeten Beitragszahlungen an den Europarat.

Dazu ein kleiner Ausblick auf nächste Woche, wenn die Parlamentarische Versammlung wieder in Strassburg tagen wird: Da werden die Fragen sein: Wird die Rückkehr von Russland erstens ermöglicht, und wird Russland zweitens dann auch wirklich zurückkehren?

AB 2019 N 1317 / BO 2019 N 1317

Sorgen bereitet die angespannte finanzielle Lage des Europarates. Ausser den ausstehenden Zahlungen von russischer Seite fehlt auch ein Sonderbeitrag von 20 Millionen Euro, welchen die Türkei mit ihrem neuen Status als sogenannt grosser Beitragszahler alljährlich entrichten wollte; sie leistete diese Zahlung nun aber doch nicht. Insgesamt fehlen Dutzende Millionen Euro in der Kasse. Das heisst, es besteht eine extreme Unsicherheit, welche gerade den täglichen Betrieb der Versammlung erheblich beeinträchtigt.

Jetzt zu etwas sehr Erfreulichem, das auch Kollege Tornare erwähnt hat. Ich bin nicht in derselben Partei wie Frau Maury Pasquier, muss aber schon sagen, und zwar deutsch und deutlich und im Namen der Delegation: Diese Präsidentschaft ist ein Segen für das Gremium. Wie kam es zu dieser Wahl? Wegen der fragwürdigen Amtsführung von Präsident Pedro Agramunt aus Spanien wurde im Verlauf des Jahres ein neues Amtsenthebungsverfahren geschaffen. Agramunt kam einer Amtsenthebung zuvor, indem er noch in allerletzter Minute quasi freiwillig zurückgetreten ist. Am 25. Juni 2018 wurde dann Frau Maury Pasquier per Akklamation gewählt. Es ist erst das zweite Mal seit dem Beitritt der Schweiz zum Europarat im Jahr 1963, dass ein Mitglied des Schweizer Parlamentes die Parlamentarische Versammlung des Europarates leitet.

Endlich sind der Wille und der Schwung da, Reformen auch tatsächlich umzusetzen. Nach zahlreichen Diskussionen darüber, wie umfassend die Darlegung der persönlichen Interessen der Versammlungsmitglieder ausfallen solle, sprach sich die zuständige Kommission schliesslich für eine ausführliche und weitgehende Erklärung aus; ich habe das vorhin kurz erwähnt.

Meine Redezeit läuft ab, und ich möchte noch kurz zwei, drei Dinge sagen: Die Schweizer waren in diesem Jahr auch wieder sehr diszipliniert; sie nahmen zahlreich an den Sessionen und Kommissionssitzungen teil. Allerdings hatten wir nicht mehr ganz so gute Statistiken wie in den Vorjahren. Wir waren zwar zum Teil noch die Besten, zum Teil aber auch nicht.

Die Kosten interessieren auch immer: Die ganzen Reisen, die Flug- und Bahnkosten usw., kosteten 43 585 Franken. Das ist wahrscheinlich auch nicht übertrieben.

Nächste Woche kommt es noch zur Wahl des Generalsekretärs oder der Generalsekretärin. Zur Wahl stehen der Aussenminister und Vizepremier Belgiens sowie die Aussenministerin und Vizepremierministerin Kroatiens. Hoffen wir auf eine gute Wahl.

La presidente (Carobbio Guscetti Marina, presidente): La delegazione propone di prendere atto del rapporto.

*Vom Bericht wird Kenntnis genommen
Il est pris acte du rapport*